

MOT DU MAIRE | Faits saillants des résultats 2020

Chers citoyens et citoyennes,

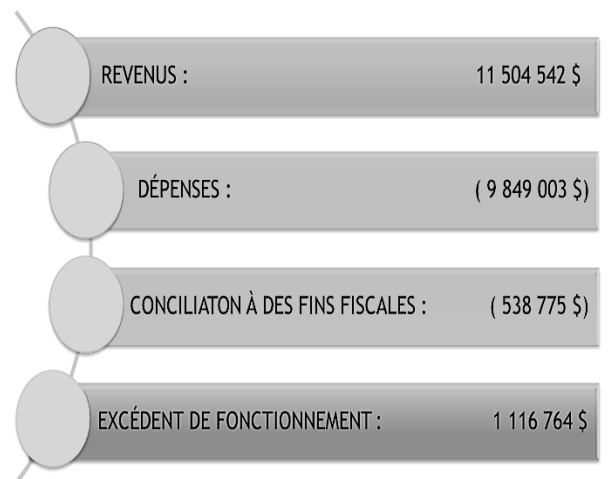
Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice 2020. Cet exercice de reddition de comptes vise à vous informer, en toute transparence, sur les finances municipales.

Les états financiers de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre ont été préparés par la firme MNP, comptables agréés, qui a déposé son rapport à la séance extraordinaire du conseil municipal du 22 juin 2021.

Le résultat des activités financières de fonctionnement non consolidé de l'exercice financier 2020 s'est soldé par un excédent à des fins fiscales de 1 116 764 \$.

REVENUS	BUDGET	RÉEL
Taxes	5 340 783 \$	5 345 346 \$
Compensations	964 730 \$	999 819 \$
Transferts	1 018 424 \$	1 117 267 \$
Services rendus	368 380 \$	390 534 \$
Imposition de droits, amendes et pénalités	84 000 \$	135 116 \$
Autres revenus	3 486 296 \$	3 516 460 \$

CHARGES	BUDGET	RÉEL
Administration générale	1 847 204 \$	1 862 553 \$
Sécurité publique	752 799 \$	753 390 \$
Transport	1 598 698 \$	1 491 881 \$
Hygiène du milieu	991 531 \$	957 269 \$
Santé et bien-être	54 630 \$	42 941 \$
Aménagement, urbanisme et développement	345 524 \$	326 108 \$
Loisirs et culture	2 133 417 \$	1 790 564 \$
Frais de financement	789 539 \$	705 066 \$



L'excédent de l'administration municipale s'explique principalement par les variations suivantes :

- Réception d'une aide financière gouvernementale pour compensation du COVID-19 non budgétée ;
- Compensations supérieures provenant des paiements tenant lieu de taxes des gouvernements ;
- Des revenus additionnels en imposition de droits de mutation et en intérêts ;
- Augmentation des revenus au camping municipal, découlant d'une augmentation de l'achalandage touristique ;
- Économies au niveau des dépenses associées au report de certains projets d'immobilisations non réalisés dû au contexte de pandémie ;
- Dépenses d'opérations inférieures aux prévisions budgétaires ;
- Dépenses d'administration générale supplémentaires provenant entre autres d'honoraires professionnels ;
- Économies sur les frais de financement ;
- Économies suite à la diminution de certaines quotes-parts de la MRC de Minganie ;
- Autres variations de revenus et de dépenses.

L'année 2020 a été marquée par une situation exceptionnelle, soit la COVID-19. Les contraintes et obligations liées à cette pandémie ont assurément eu un impact direct sur les résultats de notre exercice. Nous devons maintenant demeurer vigilants afin d'être à la hauteur des nombreux défis et projets d'investissements majeurs qui nous attendent dans les prochaines années.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le rapport financier disponible sur le site web de la Municipalité.